

problème. J'espère qu'à cette date, la Chambre aura débattu le Livre blanc concernant notre politique étrangère.

M. Lewis: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. La déclaration du premier ministre permet-elle d'espérer qu'un Livre blanc sur la politique étrangère sera présenté au Parlement assez longtemps avant le congé d'été pour permettre un débat sur ce point? En outre, le premier ministre avisera-t-il à ma protestation antérieure et déposerait-il demain sa déclaration du 3 avril?

Le très hon. M. Trudeau: En ce qui concerne la dernière partie de sa question, le député du Nouveau parti démocratique a soulevé une question de privilège, irrecevable par sa forme, il le savait fort bien...

Une voix: Allons donc!

Le très hon. M. Trudeau: ... et il m'accusait de mépriser le Parlement alors que sa propre question de privilège était irrecevable, et il le savait fort bien.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député d'York-Sud invoque-t-il le Règlement ou pose-t-il la question de privilège?

M. Lewis: J'invoque le Règlement. Le premier ministre n'est pas plus autorisé que les autres membres de cette assemblée à imputer des motifs à un autre député. J'étais étonné de voir que le premier ministre n'avait pas déposé la déclaration, et j'avais entièrement raison d'invoquer le Règlement.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député d'Abitibi désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Gérard Laprise (Abitibi): Non, monsieur l'Orateur, il s'agit plutôt d'une question connexe.

[Traduction]

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): J'aimerais poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a dit dans sa déclaration sur notre politique de défense que la défense de notre souveraineté passait avant tout. Voudrait-il expliquer la différence, s'il en est, entre cette politique et celle énoncée dans le document de 1964; si ce n'est qu'il a parlé de «protection de notre souveraineté» au lieu de «protection de notre territoire»? Ce léger changement terminologique a-t-il une signification quelconque?

[Le très hon. M. Trudeau.]

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je crois que cette question sera discutée à la Chambre lorsque les jours prévus seront assignés à un débat.

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser rapidement une autre question complémentaire au premier ministre. Le président du comité des affaires extérieures et de la défense nationale révélait-il le résultat de la deuxième étape de l'étude gouvernementale en prédisant que les effectifs de la défense canadienne pourraient être réduits de moitié?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je signale au député que sa question, telle qu'il la pose, n'est pas recevable.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, il est bien difficile d'obtenir une réponse concernant cette double politique, si politique il y a. J'aimerais demander au premier ministre si les ministres qui représentaient le gouvernement canadien à Washington avaient été autorisés à laisser entendre que, dans le processus de retrait progressif des forces canadiennes, seule une force symbolique de l'infanterie serait laissée en Europe et que le rôle des forces aériennes ne consisterait qu'en opérations de reconnaissance sans armes nucléaires?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les ministres qui sont allés à Washington n'ont pas fait, que je sache, de déclaration de ce genre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce n'est pas la question que j'ai posée. Le premier ministre semble trouver difficile de comprendre une simple question. Les ministres, ou un ministre, avaient-ils été autorisés à faire cette déclaration? C'est bien simple.

M. l'Orateur: La parole est au député de Vancouver-Est.

Le très hon. M. Diefenbaker: Alors, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Le très honorable représentant invoque-t-il le Règlement?

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Le gouvernement va-t-il nous traiter comme des enfants, quand il s'agit de la survivance de la nation? Se moque-t-il des Canadiens en se retranchant dans son mutisme?

M. l'Orateur: Le député de Vancouver-Est a la parole.